

POLITI'CODEF – DECEMBRE 2020



Actualités politiques au niveau de la Région wallonne

Communiqués de presse

Communiqués du Gouvernement de Wallonie

01/12/20 : [« Tremplin 24 mois + » rentre en vigueur mi-décembre pour protéger et relancer l'emploi en Wallonie](#)

26/11/20 : [Séance du Gouvernement de Wallonie](#)

- COVID-19: Le Gouvernement de Wallonie prend des mesures additionnelles pour soutenir le personnel soignant, les entreprises, les indépendants, les ASBL économiques et les ménages les plus touchés par la crise (p. 3) ;
- Mesures de soutien au personnel soignant : Une prime wallonne de 985 euros bruts pour chaque travailleur.euse des soins et du social directement confronté au COVID-19 (p.3) ;
- Mesures de soutien aux entreprises, indépendants et ASBL : Indemnités de 2.250€ à 6.750€ pour les entreprises et indépendants fermés depuis le 2 novembre et mesures de soutien aux ASBL (p.4).

19/11/20 : [Séance du Gouvernement de Wallonie](#)

- Des prêts d'ordinateurs et des formations informatiques pour les stagiaires des centres d'insertion socio-professionnelle (p. 3) ;
- Le Gouvernement renforce son service d'aides aux urgences sociales (p. 4) ;
- Le Gouvernement wallon renforce sa stratégie numérique : 3 millions de plus pour Digital Wallonia en 2020 et 2021 (p. 7) ;
- Un projet pilote dans les écoles pour distribuer, des collations équilibrées, durables et gratuites aux enfants en situation de précarité (p. 10) ;
- Du matériel numérique en plus dans les institutions pour personnes handicapées afin de maintenir le lien entre les bénéficiaires et leurs proches (p. 11).

Communiqués du Ministre-Président, Monsieur Elio Di Rupo

26/11/20 : [COVID-19 : Le Gouvernement de Wallonie prend des mesures additionnelles pour soutenir le personnel soignant, les entreprises, les indépendants, les ASBL économiques et les ménages les plus touchés par la crise](#)

19/11/20 : [Le Gouvernement renforce son service d'aides aux urgences sociales](#)

Communiqués de la Vice-Présidente, Ministre de l'Emploi, de la Formation de la Santé, de l'Action sociale, de l'Egalité des chances et des Droits des femmes, Madame Christie Morreale

03/12/20 : [Journée internationale des personnes handicapées : la Wallonie renforce l'accès à l'information et la communication des personnes en situation de handicap](#)

26/11/20 : [Une prime wallonne de 985 euros bruts pour chaque travailleur.euse des soins et du social directement confronté au COVID-19](#)

19/11/20 : [Du matériel numérique en plus dans les institutions pour personnes handicapées afin de maintenir le lien entre les bénéficiaires et leurs proches](#)

17/11/20 : [COVID-19 : La Wallonie augmente ses mesures de soutien à l'encadrement des personnes handicapées](#)

Communiqués du Vice-Président, Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Agriculture, de l'Aménagement du territoire, de l'IFAPME et des Centres de compétence, Monsieur Willy Borsus

26/11/20 : [Indemnités de 2.250 € à 6.750 € pour les entreprises et indépendants fermés depuis le 2 novembre et mesures de soutien aux ASBL](#)

Travaux parlementaires

Commissions

01/12/20 : [Commission de l'Emploi, de l'Action sociale et de la Santé](#)

- Le soutien aux aidants proches (p. 36 et 37) ;
- Les mesures pour le maintien du salaire des aides ménagères des titres-services (p. 53 et 54) ;
- La mise en œuvre d'une nouvelle aide à l'embauche pour les demandeurs d'emploi longue durée : Tremplin 24 mois + (p. 54 à 56).

01/12/20 : [Commission de l'Économie, de l'Aménagement du territoire et de l'Agriculture](#)

- L'absence d'éligibilité de certains travailleurs et institutions aux aides régionales (p. 44 à 47) ;
- Les nouvelles aides économiques wallonnes (p. 44 à 47).

Séances plénières

02/12/20 : [La peur des aides ménagères d'aller travailler et de contracter le coronavirus \(p.45 et 46\)](#)



Rue de la Station, 25F
4670 Blegny
04/362 52 25
BE 0478.328.675
RPM Liège

Service administratif : codef@codef.be
Service juridique : conseil@codef.be
Service projet/formation : support@codef.be
Site internet : www.codef.be
IBAN : BE47 7512 0079 4080

